

Collège de Droit
Parcours Droit, Société et
Langue

DOSSIER de CANDIDATURE ou de RÉINSCRIPTION
Année universitaire 2022-2023



Aurélien Antoine, Professeur de droit, co-directeur du Collège de Droit
Benoît Schmaltz, Maître de conférence, co-directeur du Collège de Droit
Lucille Cottin, Responsable scolarité du Collège de Droit

Pour les Licence 1 Licence 2 et Licence 3, la demande est à adresser à Mme Lucille COTTIN au format numérique à l'adresse suivante : lucille.cottin@univ-st-etienne.fr

Pour obtenir des informations complètes sur le Collège de Droit, veuillez consulter le site internet de la Faculté de Droit à l'adresse suivante :

<https://fac-droit.univ-st-etienne.fr/fr/formations/les-licences/college-de-droit.html>

SOYEZ PARTICULIÈREMENT VIGILENTS À LIRE LE DOCUMENT DANS SON INTÉGRALITÉ, EN PARTICULIER LA RUBRIQUE « À NOTER »

PIÈCES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT POUR LES CANDIDATS EN LICENCES 2 ET 3 :

- Lettre de motivation manuscrite
- Curriculum vitae avec photo
- Photocopie des procès-verbaux des résultats de Licence 1 et/ou de Licence 2

PIÈCES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT POUR LES RÉINSCRIPTIONS EN LICENCES 2 ET 3 :

- Photocopie des procès-verbaux des résultats de Licence 1 et/ou de Licence 2
- Curriculum vitae avec photo

Nom : Prénom :

Adresse :

Tél. : Mail :

TOUTE DEMANDE INCOMPLÈTE SERA REFUSÉE

Les résultats seront communiqués par voie d'affichage à la Faculté de Droit et par l'envoi de la liste des admis à chacun des candidats par voie électronique.

À NOTER POUR LES CANDIDATS EN LICENCES 2 OU 3

La sélection se fait à partir de quatre critères :

Les notes obtenues en première année et en deuxième année.

- La richesse du curriculum vitae. Outre le parcours scolaire, l'investissement dans des expériences et des pratiques extra-scolaires sera fortement pris en compte (musique, sport, activité de loisir, voyages, etc.).
- La maîtrise d'une langue étrangère.
- La qualité de la lettre de motivation.

Il est rappelé que les cours du Collège de Droit sont en plus des cours du parcours classique. Il n'est pas possible de s'inscrire à JurisPo en Licence 2 ou en Licence 3.

À NOTER POUR LES RÉINSCRIPTIONS EN LICENCES 2 OU 3

Même en cas de réussite en L2 ou en L3, la réinscription est obligatoire

Les étudiants ayant obtenu 12 de moyenne ou plus sont automatiquement réinscrits en 2^e ou 3^e année du Collège de Droit. Toutefois, dans ce cas, il convient d'adresser un courriel à Mme Cottin, mettant le Directeur en copie, pour confirmer votre souhait de poursuivre en Collège de Droit.

Pour les étudiants ayant obtenu une moyenne comprise en 10 et 12, la décision de réinscription sera soumise à un réexamen du profil de l'étudiant afin de juger de l'opportunité de sa poursuite en Collège de Droit.

Pour les étudiants n'ayant pas obtenu la moyenne sur l'ensemble de l'année, la réinscription au Collège de Droit n'est pas possible.